

Réponse de la mairie :

Date.....

Mairie de DEMANDE D'OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES **ET ARÈNES**

PARTICULIERS OU ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

Domicilié à			
N° Téléphone	Mail		
Président(e) de l'association :			
Motif de la location :			
Date : Du			
Date . Du	a au	a	
		Tarif par jour	
Cocher la salle souhaitée	Capacité d'accueil en	Résidents de	Résidents et associations
	nombre de personnes	Gamarde	hors commune
Salle des Fêtes	180	50 €	150 €
Salle de réception	40	25 €	50 € la ½ journée
Salle polyvalente	600 assises / 1000 debout	50 €	300 €
Cuisines		80 €	120 €
Salles du temps libre	Carrelée : 150 / Bois : 80	50 €	150 €
Arènes		100 €	400 €
	17.		1500
Arènes pour entraînement Pour toute « sous-location » cons		ur pour les « hors	150 € commune » sera appliqué
Pour toute « sous-location » cons	statée, la tarification en vigue alle de réception : forfait de 3	0 € pour chauffa	commune » sera appliqué
Pour toute « sous-location » cons Tarification énergie : ✓ Salle du Temps Libre et S	statée, la tarification en vigue alle de réception : forfait de 3 s Sports : 10 € le jeton pour 1	0 € pour chauffa	commune » sera appliqué
Pour toute « sous-location » cons Tarification énergie : ✓ Salle du Temps Libre et Source ✓ Salle des Fêtes et Hall des	statée, la tarification en viguer alle de réception : forfait de 3 s Sports : 10 € le jeton pour 1 disposition sur demande. à 2 heures du matin (circulaire dres du matin pour les évènem	0 € pour chauffa heure d'utilisation e en date du 20 a	s commune » sera appliqué ge/climatisation on de chauffage avril 2018).
Pour toute « sous-location » constantification énergie : ✓ Salle du Temps Libre et Sous Salle des Fêtes et Hall des La vaisselle peut être mise à « Rappel : Horaires de fermeture à Cet horaire sera prolongé à 3 heure les mariages sur demande écrite Conditions de location : *Responsabilité totale de l'organic horaires de fermeture *Rendre les salles utilisées propres	statée, la tarification en viguer alle de réception : forfait de 3 s Sports : 10 € le jeton pour 1 disposition sur demande. à 2 heures du matin (circulaire res du matin pour les évènem et par autorisation du Maire. sateur pour la consommation	0 € pour chauffa heure d'utilisation e en date du 20 a nents privés et 5 des alcools, les i	ge/climatisation on de chauffage avril 2018). heures du matin pour nuisances sonores, les
Pour toute « sous-location » constantification énergie : ✓ Salle du Temps Libre et Sous Salle des Fêtes et Hall des La vaisselle peut être mise à cet horaire sera prolongé à 3 heure les mariages sur demande écrite Conditions de location : *Responsabilité totale de l'organic horaires de fermeture *Rendre les salles utilisées propr *Déclaration en mairie pour tout Pièces à fournir au moment de *Un chèque du montant de la location*	statée, la tarification en viguer alle de réception : forfait de 3 s Sports : 10 € le jeton pour 1 disposition sur demande. a 2 heures du matin (circulaire res du matin pour les évènem et par autorisation du Maire. sateur pour la consommation es problème survenu ou matérie e la remise des clés: n et un chèque de caution de 300	e en date du 20 a nents privés et 5 des alcools, les i	ge/climatisation on de chauffage avril 2018). heures du matin pour nuisances sonores, les
Pour toute « sous-location » cons Tarification énergie : ✓ Salle du Temps Libre et Sous Salle des Fêtes et Hall des La vaisselle peut être mise à comment de la commen	statée, la tarification en viguer alle de réception : forfait de 3 s Sports : 10 € le jeton pour 1 disposition sur demande. a 2 heures du matin (circulaire res du matin pour les évènem et par autorisation du Maire. sateur pour la consommation es problème survenu ou matérie e la remise des clés: n et un chèque de caution de 300	e en date du 20 a nents privés et 5 des alcools, les i	ge/climatisation on de chauffage avril 2018). heures du matin pour nuisances sonores, les

☐ Favorable

□ Maire

Signature:

□ Défavorable

☐ L'Adjoint délégué